

POUR UN SOURIRE D'ENFANT
Association (loi 1901)
10, rue de Chevreul
92150 Suresnes

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

Aux Administrateurs,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Pour Un Sourire d'Enfant relatifs à l'exercice de 12 mois clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observations

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessous, nous attirons votre attention sur :

- Les écarts de conversion exposés dans la note « Principes et méthodes comptables » de l'annexe des comptes annuels concernant la conversion des comptes tenus au Cambodge et les écarts de conversion associés.
- Les incidences de la première application du règlement ANC n°2022-06 exposées dans la note « Changement de réglementation comptable » de l'annexe des comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur la vérification du respect des spécificités du plan comptable des associations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport financier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux administrateurs

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du bureau et dans les autres documents adressés aux administrateurs sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A Paris, le 28 mai 2026

le Commissaire aux Comptes
SEFICO AUDIT

Bettina KOEGLER
Associée

États financiers

Bilan actif

	31/12/2025 (12 mois)			31/12/2024 (12 mois)	Variation	
	Brut	Amort. prov.	Net	Net	Euros	%
Frais d'établissement (I)						
ACTIF IMMOBILISE						
Immobilisations incorporelles						
Frais de développement						
Donations temporaires d'usufruit						
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	676 551	- 587 975	88 575	42 171	46 404	110
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				106 070	- 106 070	- 100
Immobilisations corporelles						
Terrains	100 000		100 000	100 000		
Constructions	1 399 918	- 632 228	767 690	758 739	8 951	1
Installations techniques, matériels et outillages industriels						
Autres immobilisations corporelles	1 763 291	-1 493 902	269 389	245 767	23 622	10
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	188 105		188 105	26 859	161 246	600
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés						
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés						
Immobilisations financières (1)						
Participations	5 126 341	-5 126 341		1 025 268	-1 025 268	- 100
Créances rattachées à des participations	5 824 910	-2 916 000	2 908 910	1 061 981	1 846 928	174
Autres titres immobilisés						
Prêts	3 114 359	-3 114 359		622 872	- 622 872	- 100
Autres immobilisations financières	14 484		14 484	11 866	2 618	22
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (II)	18 207 958	-13 870 805	4 337 153	4 001 594	335 559	8
ACTIF CIRCULANT						
Stocks et en-cours						
Stocks et en-cours	67 374		67 374	54 315	13 059	24
Avances et acomptes versés sur commandes						
Avances et acomptes versés sur commandes	217 766		217 766	271 467	- 53 702	- 20
Créances (2)						
Créances clients, usagers et comptes rattachés	4 319		4 319	3 207	1 111	35
Créances reçues par legs ou donations				380 702	- 380 702	- 100
Autres Créances	47 611		47 611	531 192	- 483 581	- 91
Charges constatées d'avance	58 061		58 061	76 358	- 18 297	- 24
Valeurs mobilières de placement						
Valeurs mobilières de placement	19 414 797	- 128 901	19 285 895	13 423 961	5 861 934	44
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	1 469 683		1 469 683	5 738 720	-4 269 037	- 74
TOTAL ACTIF CIRCULANT (III)	21 279 610	- 128 901	21 150 709	20 479 923	670 786	3
Frais d'émission des emprunts (IV)						
Primes de remboursement des emprunts (V)						
Écarts de conversion et différences d'évaluation - Actif (VI)	394 000		394 000		394 000	
TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)	39 881 568	-13 999 706	25 881 862	24 481 516	1 400 346	6
(1) Dont à moins d'un an (brut)						
(2) Dont à moins d'un an (brut)						

Bilan passif

	31/12/2025	31/12/2024	Variation	
	(12 mois)	(12 mois)	Euros	%
	Total	Total		
FONDS PROPRES				
Fonds propres sans droit de reprise				
Fonds propres statutaires				
Fonds propres complémentaires				
Fonds propres avec droit de reprise				
Fonds propres statutaires				
Fonds propres complémentaires				
Écarts de réévaluation				
Réserves				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves pour projet de l'entité	11 000 000	10 000 000	1 000 000	10
Autres				
Report à nouveau	4 779 771	4 021 743	758 029	19
Excédent ou déficit de l'exercice précédent à affecter				
Excédent ou déficit de l'exercice	834 717	1 758 029	- 923 311	- 53
Situation nette (sous total)	16 614 489	15 779 771	834 717	5
Fonds propres consommables				
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL FONDS PROPRES (I)	16 614 489	15 779 771	834 717	5
AUTRES FONDS PROPRES				
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
Droits du concédant				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (I Bis)				
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS				
Fonds reportés liés aux legs ou donations		380 702	- 380 702	- 100
Fonds dédiés	7 102 658	7 385 928	- 283 270	- 4
TOTAL FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS (II)	7 102 658	7 766 629	- 663 972	- 9
PROVISIONS				
Provisions pour risques	197 000	60 000	137 000	228
Provisions pour charges				
TOTAL PROVISIONS (III)	197 000	60 000	137 000	228
DETTES (1)				
Emprunts obligataires et assimilés				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières diverses (2)				
Instruments financiers à terme				
Avances et acomptes reçus sur commandes				
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	237 457	78 325	159 132	203
Dettes des legs ou donations				
Dettes fiscales et sociales	488 958	472 167	16 791	4
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	911	1 222	- 311	- 25
Autres dettes	1 042 589	70 795	971 794	1 373
Produits constatés d'avance	43 825	24 073	19 752	82
TOTAL DETTES (IV)	1 813 740	646 582	1 167 158	181
Écarts de conversion Passif et différences d'évaluation - Passif (V)	153 976	228 534	- 74 558	- 33
TOTAL PASSIF (I + II + III + IV + V)	25 881 862	24 481 516	1 400 346	6
(1) Dont à moins d'un an hors Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	1 813 740			
(2) Dont emprunts participatifs				

Compte de résultat

	31/12/2025	31/12/2024	Variation	
	(12 mois)	(12 mois)	Euros	%
	Total	Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Cotisations	480	357	123	34
Ventes de biens et services				
Ventes de biens	487	2 130	- 1 642	- 77
		<i>Dont ventes de dons en nature</i>		
Ventes de prestations de service	972	5 908	- 4 936	- 84
	972	<i>Dont parrainages</i>	- 4 936	- 84
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation	75 327	54 181	21 145	39
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable				
Ressources liées à la générosité du public				
- Dons manuels	7 564 898	7 204 353	360 545	5
- Mécénats	1 436 080	1 671 836	- 235 756	- 14
- Legs, donations et assurances-vie	82 893	397 899	- 315 006	- 79
Contributions financières				
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		50 000	- 50 000	- 100
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles				
Utilisations des fonds dédiés	663 972	244 209	419 763	172
Autres produits	671	3 346	- 2 676	- 80
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	9 825 779	9 634 220	191 559	2
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats de marchandises		2 272	- 2 272	- 100
Variation de stock	- 231	7 095	- 7 326	- 103
Autres achats et charges externes (1) (2)	2 956 154	2 794 709	161 445	6
Aides financières	18 169	31 097	- 12 928	- 42
Impôts, taxes et versements assimilés	48 015	47 527	487	1
Salaires	4 430 731	4 511 936	- 81 205	- 2
Cotisations sociales	316 958	288 331	28 628	10
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	284 560	237 615	46 945	20
Dotations aux provisions				
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées	1 694		1 694	
Report en fonds dédiés		582 305	- 582 305	- 100
Autres charges	257 574	285 021	- 27 448	- 10
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	8 313 624	8 787 910	- 474 286	- 5
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	1 512 155	846 310	665 845	79
PRODUITS FINANCIERS				
Produits de participation		136 915	- 136 915	- 100
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	405 147	262 257	142 890	54
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur dépréciations et provisions	1 333 061	643 093	689 968	107
Différences positives de change	32 912	70 318	- 37 406	- 53
Produits des cessions d'immobilisations financières				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et instruments de trésorerie				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	1 771 120	1 112 584	658 536	59
CHARGES FINANCIÈRES				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	1 845 140	128 901	1 716 239	1 331
Intérêts et charges assimilées	19 903	18 985	917	5
Différences négatives de change	259 717		259 717	
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		33 184	- 33 184	- 100
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)	2 124 760	181 071	1 943 689	1 073
RESULTAT FINANCIER (III - IV)	- 353 640	931 513	- 1 285 153	- 138
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV)	1 158 516	1 777 823	- 619 308	- 35

	31/12/2025	31/12/2024	Variation	
	(12 mois)	(12 mois)	Euros	%
	Total	Total		
Produits exceptionnels (V)	60 000	60 642	- 642	- 1
Charges exceptionnelles (VI)	326 000	2 404	323 596	13 459
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	- 266 000	58 238	- 324 238	- 557
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)	57 798	78 033	- 20 235	- 26
Total des produits (I + III + V)	11 656 899	10 807 446	849 453	8
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	10 822 182	9 049 418	1 772 764	20
EXCEDENT	834 717	1 758 029	- 923 311	- 53
DEFICIT				
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Dons en nature				
Prestations en nature	36 178	91 242	- 55 063	- 60
Bénévolat	296 000	332 840	- 36 840	- 11
TOTAL DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	332 178	424 082	- 91 903	- 22
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Secours en nature				
Mises à disposition gratuite de biens	36 178	91 242	- 55 063	- 60
Prestations en nature				
Personnel bénévole	296 000	332 840	- 36 840	- 11
TOTAL DES CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	332 178	424 082	- 91 903	- 22
(1) Redevances de crédit-bail mobilier				
(2) Redevances de crédit-bail immobilier				

Annexe

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2025, dont le total est de 25881861.76 euros et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 834717.28 euros, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Description de l'objet social, des activités ou missions sociales réalisées et des moyens mis en œuvre

1. Objet social de l'Association Pour un Sourire d'Enfant

POUR UN SOURIRE D'ENFANT "PSE" est une association loi de 1901, reconnue de bienfaisance. Ses fondateurs sont Christian et Marie-France des Pallières.

Cette association, apolitique et non confessionnelle, a pour objet l'aide aux enfants en difficulté dans le monde et à leurs familles et la défense de leurs droits élémentaires.

2. Nature et périmètre des activités ou missions sociales réalisées

Elle conduit ses actions auprès des enfants les plus démunis au Cambodge, pays dans lequel Christian des Pallières et Marie-France des Pallières ont fait le choix de s'installer durablement afin de partager le quotidien des enfants qu'ils accompagnaient. Tous deux ont acquis la nationalité cambodgienne, témoignant de la profondeur et de la pérennité de leur engagement.

À la suite du décès de Christian des Pallières en septembre 2016, Marie-France des Pallières poursuit cette œuvre avec détermination, entourée des équipes locales, dans le respect de l'élan fondateur et de la mission qu'ils ont portée conjointement.

Ses actions s'articulent notamment autour des axes suivants :

- **Aide alimentaire et matérielle** : organisation de programmes visant à assurer l'accès régulier à une alimentation suffisante et équilibrée, ainsi qu'à des conditions de vie décentes ;
- **Accès aux soins et à l'hygiène** : mise en œuvre d'actions de prévention, de suivi médical et d'accès aux soins, contribuant à l'amélioration de l'état de santé des bénéficiaires ;
- **Éducation et scolarisation** : accompagnement des enfants dans leur parcours éducatif, incluant la scolarisation, l'alphabétisation et le soutien scolaire ;
- **Formation professionnelle et insertion** : développement de dispositifs de formation qualifiante et d'accompagnement vers l'emploi, visant à favoriser l'autonomie économique des jeunes ;
- **Protection et encadrement** : mise en place de structures d'accueil et de dispositifs éducatifs assurant un environnement sécurisé et propice au développement personnel ;
- **Soutien aux familles** : actions d'accompagnement social et économique destinées à améliorer les conditions de vie des familles et à renforcer leur capacité à subvenir aux besoins des enfants.

L'ensemble de ces actions s'inscrit dans une logique de développement durable et de responsabilisation des bénéficiaires, avec pour objectif de permettre aux enfants accompagnés de devenir des adultes autonomes, responsables et pleinement intégrés dans leur environnement social et économique.

3. Description des moyens mis en oeuvre

La **direction opérationnelle** est assurée par une équipe de quatre membres bénévoles du Conseil d'Administration, réunis au sein d'un **Bureau**, auquel participent

- Marie-France des Pallières et Thomas Valleteau en tant qu'invités permanents - Thomas assurant la préparation et le compte-rendu des travaux ;
- La Directrice Générale et le Directeur Général Adjoint Service Support du Cambodge pour les sujets à l'ordre du jour les concernant.

L'association emploie en France dix personnes dont Thomas Valleteau - Secrétaire Général, chargées notamment de la communication, de la collecte des fonds et de l'animation des antennes bénévoles.

Elle emploie près de 580 personnes au Cambodge (enseignants, assistants sociaux, employés administratifs, personnel médical, ...).

La collecte des fonds réalisée dans les antennes situées en France et à l'étranger sont assurées par des bénévoles.

Principes et méthodes comptables

Principes généraux

Base de préparation des comptes sociaux

Les comptes annuels ont été établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général (Règlement ANC 2014-03 du 5 juin 2014 modifié par le règlement ANC 2022-06 du 4 novembre 2022) et du règlement ANC 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif (Modifié par l'article 5 du règlement 2023-03 du 7 juillet 2023).

Pour un Sourire d'Enfant doit inclure dans l'annexe de ses comptes annuels les états obligatoires suivants:

- un compte de résultat par origine (CROD) défini par l'article 432-2 du Règl. ANC 2018-06
- un compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public (CER) conformément à la loi 91-772 du 07 août 1991 défini selon le modèle présenté à l'article 432-17 du Règl. ANC 2018-06
- un tableau des contributions volontaires en nature

Les informations nécessaires à leur bonne compréhension.

Les conventions comptables d'établissement et de présentation des comptes sociaux ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives.

Les opérations réalisées au Cambodge, qu'il s'agisse des recettes issues de dons collectés localement ou des contributions en provenance d'antennes étrangères, ainsi que l'ensemble des dépenses engagées sur place, sont libellées en dollars américains. Elles font l'objet d'une conversion en euros à la clôture de chaque exercice, sur la base d'un taux moyen reflétant les conditions de couverture et d'acquisition des dollars américains au comptant.

En France, les ressources collectées ainsi que les dépenses afférentes au fonctionnement et aux actions de collecte sont, quant à elles, directement comptabilisées en euros.

PSE Cambodge étant assimilé à un établissement non autonome, les comptes en devises auraient dû être convertis en euros selon la méthode du cours historique. Cette méthode de conversion conduit à obtenir le même résultat que si les opérations de l'établissement avaient été directement enregistrées dans la comptabilité du siège par leur conversion au cours de change de la date de leur réalisation tout en tenant compte du fait que la tenue d'une comptabilité en monnaie par l'établissement conduit à reprendre en une seule écriture périodique l'ensemble des opérations enregistrées dans l'établissement par la conversion de ses comptes de bilan et de résultat de la période.

Par simplification et selon des problématiques de paramétrage du logiciel Odoo, le taux moyen de l'exercice a été retenu pour la conversion.

Le taux moyen de 2025 était de 1 EUR pour 1,10076 USD et le taux moyen pour 2024 était de 1 EUR pour 1,09037 USD ce qui engendre des écarts de change notamment sur les comptes d'ouverture:

Le compte #181 comptes de liaison qui doit être soldé à la clôture, inclut un écart de change de 75 k€. Cet écart s'explique par la mise à jour du taux sur les comptes d'ouverture des comptes de liaison de l'établissement au Cambodge.

Le tableau de variation des immobilisations et des amortissements présentés en annexes a été monté de la manière suivante:

- Comptes d'ouverture: même montant que N-1 conformément au principe d'intangibilité des comptes à l'ouverture
- Comptes de clôture: montants conformes à la BG : comptes de clôture multiplié par le taux moyen
- Diminution : montant convertis au taux moyen N
- Augmentation: déterminée par différence incluant le montant des acquisitions N convertis au taux moyen (427 k€) et les écarts de change sur les comptes d'ouverture (26 k€). Idem pour les DAP (287 k€ de DAP et 20 k€ d'écart de conversion).

Pour 2025, les comptes tenus au Cambodge ont été convertis au taux moyen de: 1 EUR = 1.10076 USD (Pour information, le taux moyen de la Banque de France pour l'année 2025 s'est élevé à 1.1293)

Le taux de de clôture EUR / USD au 31/12 est de 1 EUR = 1.175 USD (vs 1.0389 USD)

Ce taux a été utilisé pour convertir les comptes de liquidités en USD et le prêt en compte courant de PSE Cambodge à PSE-C en USD

Immobilisations corporelles et incorporelles

Coût d'entrée des immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement, de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Le cas échéant, les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont inclus dans le coût d'acquisition des immobilisations.

Les frais d'établissement sont comptabilisés directement en charges.

Immobilisations incorporelles

Amortissement

L'amortissement des immobilisations incorporelles est calculé en fonction du rythme de consommation des avantages économiques attendus de l'actif.

Les valeurs résiduelles des immobilisations sont considérées comme nulles car non significatives ou non mesurables.

* Logiciels, étude : 3 ans

Immobilisations corporelles

Amortissement

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé en fonction du rythme de consommation des avantages économiques attendus de l'actif. À ce titre, seul le mode linéaire est retenu sur les durées suivantes:

*Constructions : 25 ans

* Matériel et outillage industriels : 5 ans

* Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 ans

* Matériel de transport : 3 à 5 ans

* Matériel de bureau, Matériel informatique : 3 à 10 ans

* Mobilier : 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les valeurs résiduelles des immobilisations sont considérées comme nulles car non significatives ou non mesurables.

Immobilisations financières

Les immobilisations financières concernent :

- la participation de PSE dans PSE-C à hauteur de 49% pour une valeur de 5 126 K€, provisionné à 100%
- le compte courant de PSE dans PSE-C pour une valeur de 5 825 K€, provisionné à 50%
- le prêt aux actionnaires de PSE-C pour une valeur de 3 114 K€, provisionné à 100%.

Stocks

Mode de valorisation des stocks

Les stocks d'approvisionnement et de marchandises sont évalués à leur coût historique.

Ils font l'objet d'un inventaire permanent.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les risques liés à des litiges connus au moment de l'établissement des comptes dont la survenance a été estimée probable et dont les risques sont quantifiables font l'objet de provisions.

Dettes

Les dettes sont évaluées à la valeur nominale.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Les provisions réglementées sont dotées et reprises selon les règles fiscales en vigueur (amortissements dérogatoires, pour investissement...).

Disponibilités

Comptes bancaires et caisses

Les disponibilités comprennent les espèces ou valeurs assimilables en banque et en caisse ainsi que les bons qui sont, dès leur souscription, remboursables à tout moment.

Les disponibilités sont évaluées à leur valeur nominale.

La répartition des ces placements par nature de support est la suivante (en millions d'euros):

Classification	31/12/2024	31/12/2025	% 2024	% 2025
01a- Disponibilités & livret	5,7	1,5	30%	7%
01b- OPCVM	0,0	5,3	0%	25%
02- Compte à terme	1,0	4,0	5%	19%
04- Fonds Euros	5,2	5,1	27%	25%
05- Taux Fixe	1,8	0,8	9%	4%

06- Produits structurés	4,0	2,7	21%	13%
07- Actions et Fonds	0,6	0,6	3%	3%
08- Immobilier (SCPI)	0,8	0,8	4%	4%
Total	19,2	20,8	100%	100%

Transactions avec les contreparties :

Néant.

Régime Fiscal :

L'association exerce une activité non lucrative et n'est pas soumise aux impôts commerciaux.

Autres informations :**Dérogations****Dérogations aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels**

L'élaboration des présents comptes annuels ne nécessite pas d'adapter et/ou de déroger aux principes généraux.

Principes généraux

Faits caractéristiques d'importance significative, de l'exercice et postérieurs à la clôture

Faits caractéristiques de l'exercice

- **SMILE Village**

Ce projet a été initié en 2024 afin de reloger les familles suivies par PSE, jusque-là accueillies au sein de la communauté « Smile Village », en raison de dégradations constatées des conditions d'hébergement (insalubrité) et de difficultés liées au mode de vie communautaire (notamment des situations de violence).

Il consiste à transférer ces familles vers des habitations individuelles construites par PSE, lesquelles leur sont ensuite attribuées sous forme de donation.

Au 31 décembre 2025, le projet est partiellement achevé : 26 familles ont été relogées à cette date, et 32 supplémentaires doivent l'être au cours du premier trimestre 2026.

Le coût total du projet est estimé à 0,7 M€. Une première tranche de **0,3 M€**, correspondant aux donations réalisées en 2025, a été comptabilisée en charges exceptionnelles, compte tenu du caractère non récurrent et structurant de cette opération.

- **Création d'une ONG de statut locale**

Historique

Afin de sécuriser durablement les conditions d'exercice de ses activités, et en particulier la scolarité et la formation des enfants jusqu'à leur terme, l'association a, dès l'origine, engagé une démarche visant à pérenniser la maîtrise foncière des terrains et bâtiments qu'elle utilise.

Le droit cambodgien réservant la propriété des terrains aux seuls ressortissants cambodgiens, personnes physiques ou morales, l'association a créé en 2008 une société de droit local, **Protection et Service des Enfants Cambodge**, détenue à hauteur de 49 % par PSE. Le solde du capital est réparti entre Christian des Pallières (puis Léakhéna des Pallières) et Marie-France des Pallières à hauteur de 25 % chacun, ainsi que Bruno Cosme pour 1 %.

En 2009, l'ensemble des actifs immobiliers utilisés par l'association a été transféré à cette structure, qui les met à disposition de PSE moyennant le versement d'un loyer, fixé à un niveau de marché depuis avril 2020.

Les prêts consentis aux actionnaires cambodgiens lors de l'acquisition initiale des terrains sont assortis de garanties sous forme de nantissements sur leurs titres, permettant à l'association de conserver un contrôle sur les évolutions futures de l'actionnariat.

Compte tenu du caractère très spécifique des actifs immobiliers (écoles, pensionnats, infrastructures sanitaires, etc.) et du contexte local, l'association a adopté une politique prudente de dépréciation, en provisionnant à hauteur de 80 % la valeur des titres détenus, des avances aux actionnaires ainsi que du compte courant consenti à PSE-C.

Évolutions récentes:

Contexte légal et fiscal:

Le cadre réglementaire cambodgien a évolué, interdisant désormais aux ONG étrangères de détenir des participations dans des sociétés commerciales et immobilières. Parallèlement, les ONG locales sont désormais autorisées à détenir directement des biens immobiliers, ouvrant une nouvelle option de structuration.

Enjeux de gouvernance et de transmission:

- Marie-France des Pallières, détentrice de 25 % des actions de PSE-C, est aujourd'hui âgée de 83 ans et souhaite se retirer de la gestion de PSE-C,
- Léakhéna des Pallières souhaite être déchargée de la participation de 25 % dont elle a hérité.

Urgence fiscale:

Un risque fiscal significatif est identifié à compter du 1er janvier 2026, lié notamment à la possible mise en œuvre d'une taxation des plus-values. Il en résultait la nécessité de sécuriser une solution avant le 31 décembre 2025.

Option retenue : création d'une ONG locale

Dans ce contexte, l'option retenue consiste à créer une ONG locale de droit cambodgien, appelée à devenir propriétaire des terrains et bâtiments.

Cette structure a vocation à mettre gratuitement les biens immobiliers à disposition de PSE Cambodge ainsi que d'autres ONG partenaires, assurant ainsi :

- la conformité au nouveau cadre légal,
- la sécurisation patrimoniale à long terme,
- et la continuité opérationnelle des activités au bénéfice des enfants.

Schéma Financier:

- L'ONG Locale (FPSEC) recevra sous forme de don l'ensemble des terrains et bâtiments de PSE-C,
- PSE-C enregistrera en pertes et profits l'ensemble de ses comptes débiteurs et créditeurs divers,
- PSE-C transfèrera à FPSEC le compte courant créditeur qu'elle doit à PSE.

La situation nette de PSE-C sera ainsi égale à zéro, raison pour laquelle ces montants ont été provisionnés à 100 % au 31/12/25.

A la date de rédaction de ce document, les opérations de transfert sont toujours soumises à la validation de l'administration cambodgienne qui doit également nous indiquer le montant des droits de mutations évalués à **0.9 MUSD**.

La première application du règlement ANC n°2022-06 du 4 novembre 2022 modifiant le règlement ANC N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, avec notamment la création des nouveaux postes dans le bilan et le compte de résultat pour les comptes de l'exercice de première application.

Faits caractéristiques postérieurs à la clôture

Aucun fait caractéristique postérieur à la clôture.

Changement de réglementation comptable

Le règlement ANC n°2022-06 du 4 novembre 2022 relatif à la modernisation des états financiers s'applique aux comptes afférents aux exercices ouverts à compter du 1er janvier.

Ainsi, pour tout exercice ouvert à compter du 1er janvier 2025, l'association présente ses états financiers conformément aux dispositions et aux modèles figurant dans le Règlement.

La première application du Règlement correspond au changement de réglementation, donc au changement de méthode comptable, y compris lorsque les conséquences de ce changement n'ont d'incidence que sur la présentation des états financiers.

Les dispositions du Règlement s'appliquent à compter de l'exercice de première application sans emporter de conséquences sur les comptes antérieurs, autres que les reclassements nécessaires pour se conformer aux nouveaux modèles de bilan et de compte de résultat lors du premier exercice d'application.

Les reclassements de présentation des présents comptes nécessaires pour l'application du référentiel comptable à jour ne sont pas significatifs et ne justifient pas d'information particulière.

Notes relatives aux postes de bilan

Actif immobilisé

	31/12/2024 (12 mois)	Augmentations		Diminutions		31/12/2025 (12 mois)	Valeur d'origine des immos réévaluées
	Montant début d'exercice	Réévaluations	Acquisitions et assimilés	Virement poste à poste	Cessions et assimilés	Montant fin d'exercice	
FRAIS D'ETABLISSEMENT							
Frais d'établissement							
Sous-total							
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES							
Frais de développement							
Donations temporaires d'usufruit							
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	572 174		109 166		4 789	676 551	
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
Immobilisations incorporelles en cours							
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	106 070			106 070			
Sous-total	678 245		109 166	106 070	4 789	676 551	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES							
Terrains	100 000					100 000	
Constructions	1 289 173		113 950		3 205	1 399 918	
Constructions sur sol propre	507 710					507 710	
Constructions sur sol d'autrui							
Installations générales, agencements, aménagements des constructions	781 463		113 950		3 205	892 208	
Installations techniques matériels et outillages industriels							
Autres immobilisations corporelles	1 919 237		148 532		304 477	1 763 291	
Installations générales, agencements, aménagements divers							
Matériel de transport	459 171		63 592		138 669	384 094	
Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 460 066		84 939		165 809	1 379 197	
Emballages récupérables et divers							
Immobilisations corporelles en cours	26 859		278 691	117 191	254	188 105	
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles							
Sous-total	3 335 269		541 173	117 191	307 936	3 451 314	
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES							
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés							
Sous-total							
IMMOBILISATIONS FINANCIERES							
Participations évaluées par mise en équivalence							
Autres participations	5 126 341					5 126 341	
Créances rattachées à des participations	5 309 907		515 003			5 824 910	
Autres titres immobilisés							
Prêts	3 114 359					3 114 359	
Autres immobilisations financières	11 866		2 618			14 484	
Sous-total	13 562 473		517 621			14 080 093	
Total	17 575 986		1 167 959	223 262	312 725	18 207 958	

Les flux s'analysent comme suit :

L'impact de change sur les immobilisations corporelles et incorporelles est de 26 k€, comptabilisé en cession.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont essentiellement constituées des logiciels informatiques de l'association, **SalesForce** comme outil de gestion de la relation donateur (CRM), **Odoo** comme outil comptable et de gestion (ERP).

Immobilisations corporelles et financières

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement).

Les immobilisations utilisées au Cambodge font l'objet d'un inventaire physique tournant.

Les immobilisations corporelles incluent les bureaux de l'association à Suresnes, les aménagements effectués sur des terrains loués au Cambodge (paillottes pour les jardins d'enfants) ainsi que les équipements et matériels destinés à la gestion du centre de Phnom Penh.

Au cours de l'année 2025, les principales variations proviennent :

- de la sortie du parc de véhicules de cars de ramassage scolaire devenus obsolètes
- de l'augmentation du compte courant pour 0.5 M€,
- 0.9 M€ de droits de mutations à régler (cf paragraphe sur ce sujet)
- (0.4 M€) d'ajustement de change au taux de clôture.

Cas spécifiques des terrains et bâtiments du Cambodge

Afin de sécuriser durablement les conditions d'exercice de ses activités, et en particulier d'assurer la continuité des parcours de scolarisation et de formation des enfants jusqu'à leur terme, l'association a très tôt engagé une démarche visant à pérenniser la maîtrise des terrains et des infrastructures nécessaires à son action. Il importait en effet de prévenir tout risque susceptible de compromettre l'exploitation de ces sites.

Le droit cambodgien réservant la propriété foncière aux seuls ressortissants cambodgiens, personnes physiques ou morales, l'association a procédé, en 2008, à la création d'une société de droit local, détenue majoritairement par des actionnaires cambodgiens, principalement les fondateurs.

Cette structure, dénommée **Protection et Service des Enfants Co (PSE-C)**, est détenue à hauteur de 49 % par l'association (**5.1 M€**) et de 51 % par des actionnaires cambodgiens. L'ensemble des actifs immobiliers utilisés dans le cadre des activités a été transféré à cette société en 2009. Depuis lors, l'association occupe ces biens dans le cadre d'un bail, donnant lieu au paiement d'un loyer établi à des conditions de marché depuis avril 2020.

Les financements accordés aux actionnaires cambodgiens (**3.1 M€**) pour l'acquisition initiale des terrains sont assortis de garanties sous forme de nantissements sur leurs titres. Ce dispositif permet à l'association de conserver un contrôle effectif sur les évolutions du capital et les éventuelles mutations des participations.

Enfin, depuis la création de cette structure, le financement de nouvelles acquisitions de terrains, de constructions de nouveaux bâtiments ou de maintenance de ces derniers par **PSE-C** est effectué par un apport en compte courant non rémunéré de la part PSE et PSE-C (**5.8 M€**).

Actif immobilisé - Ventilation des augmentations

	Virements		Entrées			Variation	
	Réévaluations	De poste à poste	Provenant de l'actif circulant	Acquisitions	Apports	Créations	Variation N / N-1
FRAIS D'ETABLISSEMENT							
Frais d'établissement							
Sous-total							
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES							
Frais de développement							
Donations temporaires d'usufruit							
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires				3 095			104 376
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
Immobilisations incorporelles en cours							
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles							- 106 070
Sous-total				3 095			- 1 694
IMMOBILISATIONS CORPORELLES							
Terrains							
Constructions		99 990		13 960			110 745
Constructions sur sol propre							
Constructions sur sol d'autrui							
Installations générales, agencements, aménagements des constructions		99 990		13 960			110 745
Installations techniques matériels et outillages industriels							
Autres immobilisations corporelles				148 531			- 155 946
Installations générales, agencements, aménagements divers							
Matériel de transport				63 592			- 75 076
Matériel de bureau et informatique, mobilier				84 939			- 80 870
Emballages récupérables et divers							
Immobilisations corporelles en cours				278 691			161 246
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles							
Sous-total		99 990		441 182			116 046
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES							
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés							
Sous-total							
IMMOBILISATIONS FINANCIERES							
Participations évaluées par mise en équivalence							
Autres participations							
Créances rattachées à des participations				515 003			515 003
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières				2 618			2 618
Sous-total				517 621			517 621
Total		99 990		961 898			631 972

Actif immobilisé - Ventilation des diminutions

	Virements		Sorties			Variation
	De poste à poste	Provenant de l'actif circulant	Cessions	Scissions	Mises hors service	Variation N / N-1
FRAIS D'ETABLISSEMENT						
Frais d'établissement						
Sous-total						
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
Frais de développement						
Donations temporaires d'usufruit						
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires			4 789			104 376
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	106 070					- 106 070
Sous-total	106 070		4 789			- 1 694
IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
Terrains						
Constructions			3 205			110 745
Constructions sur sol propre						
Constructions sur sol d'autrui						
Installations générales, agencements, aménagements des constructions			3 205			110 745
Installations techniques matériels et outillages industriels						
Autres immobilisations corporelles			300 930			- 155 946
Installations générales, agencements, aménagements divers						
Matériel de transport			138 669			- 75 076
Matériel de bureau et informatique, mobilier			162 262			- 80 870
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours	117 191		254			161 246
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles						
Sous-total	117 191		304 389			116 046
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES						
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés						
Sous-total						
IMMOBILISATIONS FINANCIERES						
Participations évaluées par mise en équivalence						
Autres participations						
Créances rattachées à des participations						515 003
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						2 618
Sous-total						
Total	223 262		309 178			

Amortissements des immobilisations

	Montant début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin d'exercice
FRAIS D'ETABLISSEMENT				
Frais d'établissement				
Sous-total				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	530 003	61 362	3 390	587 975
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Sous-total	530 003	61 362	3 390	587 975
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions	530 434	103 115	1 321	632 228
Constructions sur sol propre	9 236	21 629	1 321	29 545
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements, aménagements des constructions	521 198	81 486		602 683
Installations techniques matériels et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	1 673 470	120 083	299 651	1 493 902
Installations générales, agencements, aménagements divers				
Matériel de transport	413 888	31 890	137 389	308 388
Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 259 582	88 193	162 262	1 185 514
Emballages récupérables et divers				
Sous-total	2 203 904	223 198	300 972	2 126 130
Total	2 733 907	284 560	304 362	2 714 105

Amortissements - Ventilation des augmentations

	Compléments liés à une réévaluation	Sur éléments amortis selon mode linéaire	Sur éléments amortis selon un autre mode	Dotations exceptionnelles
FRAIS D'ETABLISSEMENT				
Frais d'établissement				
Sous-total				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires		61 362		
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Sous-total		61 362		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions		103 115		
Constructions sur sol propre		21 629		
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements, aménagements des constructions		81 486		
Installations techniques matériels et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles		120 083		
Installations générales, agencements, aménagements divers				
Matériel de transport		31 890		
Matériel de bureau et informatique, mobilier		88 193		
Emballages récupérables et divers				
Sous-total		223 198		
Total		284 560		

Amortissements - Ventilation des diminutions

	Eléments transférés à l'actif circulant	Eléments cédés	Eléments mis hors service
FRAIS D'ETABLISSEMENT			
Frais d'établissement			
Sous-total			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais de développement			
Donations temporaires d'usufruit			
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires		3 390	
Fonds commercial			
Autres immobilisations incorporelles			
Sous-total		3 390	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions		1 321	
Constructions sur sol propre		1 321	
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements, aménagements des constructions			
Installations techniques matériels et outillages industriels			
Autres immobilisations corporelles		299 651	
Installations générales, agencements, aménagements divers			
Matériel de transport		137 389	
Matériel de bureau et informatique, mobilier		162 262	
Emballages récupérables et divers			
Sous-total		300 972	
Total		304 362	

Situations et mouvements => Etat des immobilisations	Durée d'amortissement	Mode d'amortissement	Amortissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Dotations	Diminutions	Amortissements cumulés à l'ouverture de l'exercice
Incorporelles	3 ans	Linéaire	530	61	(3)	588
Corporelles	4 / 5 / 25 ans	Linéaire	2.204	223	(301)	2.126
Financières						
Total			2.734	285	(304)	2.714

Situations et mouvements => Etat des immobilisations	Durée d'amortissement	Mode d'amortissement	Amortissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Dotations	Diminutions	Amortissements cumulés à l'ouverture de l'exercice
Incorporelles	3 ans	Linéaire	530,003	61,362	(3,390)	587,975
Corporelles	4 / 5 / 25 ans	Linéaire	2,203,904	223,198	(300,972)	2,126,130
Financières						
Total			2,733,907	284,560	(304,362)	2,714,105

Information relatives aux stocks et en-cours

Stocks et en-cours

	Exercice N	Exercice N-1
Matières premières et autres approvisionnements	67 374	54 315
En-cours de production		
Produits finis		
Marchandises		
Total	67 374	54 315

Créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

État des créances

	Montant Brut	A moins d'un an	A plus d'un an
CRÉANCES DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	8 953 752	8 939 269	14 484
Créances rattachées à des participations	5 824 910	5 824 910	
Prêts (1) (2)	3 114 359	3 114 359	
Autres immobilisations financières	14 484		14 484
CRÉANCES DE L'ACTIF CIRCULANT	109 991	109 991	
Créances clients	4 319	4 319	
Clients douteux ou litigieux			
Autres Créances bénéficiaires et comptes rattachés	4 319	4 319	
Créances sociales	5 107	5 107	
Personnel et comptes rattachés	5 107	5 107	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Créances fiscales			
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Etat et autres collectivités publiques - Divers			
Autres créances	42 503	42 503	
Confédérations, fédérations, unions et entités affiliés débiteurs			
Créances reçues par legs ou donations			
Débiteurs divers	42 503	42 503	
Charges constatées d'avance	58 061	58 061	
Total	9 063 743	9 049 259	14 484

(1) Prêts accordés en cours d'exercice
(2) Remboursements obtenus en cours d'exercice

Produits à recevoir

	31/12/2025 (12 mois)	31/12/2024 (12 mois)	Variation Euros	Variation %
Personnel - Produits à recevoir	5 107	8 459	- 3 351	- 40
4250000 - PERSONNEL - AVANCES ET ACOMPTE	5 107	8 459	- 3 351	- 40
Intérêts courus à recevoir - Sur valeurs mobilières de placement et disponibilités	11 628		11 628	
5188000 - INTÉRÊTS COURUS À RECEVOIR	11 628		11 628	
Produits à recevoir - Divers	42 503	522 733	- 480 230	- 92
4670000 - AUTRES COMPTES DÉBITEURS OU CRÉDITEURS	412	500	- 88	- 18
4687000 - PRODUITS À RECEVOIR	42 091	522 233	- 480 142	- 92
Total	59 239	531 192	- 471 953	- 89

Au 31/12/25, la créance issue du legs et de l'assurance-vie Neveu, **0.4 M€**, a entièrement été encaissée.

La variation du compte fournisseur acomptes versés correspond au décaissement des fonds relatif à l'opération Smile Village qui n'ont pas encore fait l'objet de donation aux bénéficiaires.

Enfin, la baisse des produits à recevoir correspond au versement de fonds de l'antenne Suisse relatifs à l'exercice 2024 intervenu en tout début de l'exercice 2025.

Dépréciations des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

Provisions pour dépréciations

	Montant début d'exercice	Dotations	Reprises	Montant fin d'exercice
Dépréciations des immobilisations incorporelles				
Dépréciations des immobilisations corporelles				
Dépréciations sur actifs reçus par legs ou donations				
Dépréciations des immobilisations financières	10 840 485	1 648 140	1 331 926	11 156 700
Dépréciation sur titres mis en équivalence				
Dépréciation sur titres de participation	4 101 073	1 025 268		5 126 341
Dépréciations des autres immobilisations financières	6 739 413	622 872	1 331 926	6 030 359
Dépréciations des stocks et en-cours				
Dépréciations des créances usagers				
Autres provisions pour dépréciations	128 901			128 901
Dépréciations sur autres créances				
Dépréciations des valeurs mobilières de placements	128 901			128 901
Total	10 969 387	1 648 140	1 331 926	11 285 601

Informations relatives à l'actif immobilisé

Dépréciations de l'actif immobilisé

Dépréciations des immobilisations financières

Une provision pour dépréciation est constituée dès lors que la valeur d'inventaire, qui correspond à la valeur d'utilité, est inférieure à la valeur d'acquisition.

La valeur d'inventaire est déterminée en tenant compte de la quote-part des capitaux propres, des perspectives de flux de trésorerie et de rentabilité ou des valeurs boursières pouvant servir de référence.

Dans le cadre de l'arrêté des comptes, l'association a procédé à une revue de la valeur recouvrable des titres de participation détenus dans PSE-C, ainsi que des créances financières constituées de prêts consentis aux actionnaires de cette entité et du compte courant ouvert à son nom.

S'agissant des titres de participation et des prêts aux actionnaires, l'analyse des éléments disponibles à la clôture, notamment au regard des opérations en cours relatives aux actifs immobiliers situés au Cambodge (*voir Notes relatives au compte de résultat - Principaux événements*) a conduit à constater une dépréciation complémentaire. Le taux de dépréciation a ainsi été porté de 80 % à 100 %, traduisant une couverture intégrale du risque de non-recouvrement estimé.

Cette évolution se traduit par la comptabilisation d'une dotation complémentaire aux provisions d'un montant de **1,6 M€**.

S'agissant du compte courant, la réévaluation des perspectives de recouvrement, tenant compte notamment de l'achèvement de l'opération SMILE Village (cf. paragraphe dédié) et de la valorisation des terrains destinés à être cédés, a conduit à revoir à la hausse la valeur recouvrable de cette créance. En conséquence, le taux de dépréciation a été ramené de 80 % à 50 %.

Cet ajustement a donné lieu à la constatation d'une reprise de provision d'un montant de **1,3 M€**.

La provision sur actif circulant d'un montant de **0.1 M€** (dépréciation de valeur des placements en SCPI) a été conservée, la valeur des parts des SCPI concernées n'ayant pas évoluée.

Dépréciations de l'actif circulant

Dépréciation des VMP

Les valeurs mobilières de placement font l'objet d'une dépréciation, calculée pour chaque ligne de titres de même nature, afin de ramener leur valeur au cours de bourse moyen du dernier mois ou à leur valeur probable de négociation pour les titres non cotés (convertis au cours de clôture pour les VMP en devises).

Aucune dépréciation n'a été constatée

Fonds propres**Tableau de variation des fonds propres**

	A l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture de l'exercice
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves	10 000 000	1 000 000			11 000 000
Report à nouveau	4 021 743	758 029			4 779 771
Excédent ou déficit de l'exercice	1 758 029	-1 758 029	834 717		834 717
Situation nette (sous total)	15 779 771		834 717		16 614 489
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
Total	15 779 771		834 717		16 614 489

Filiales et participations

€	Capitaux propres	Quotient part de capital détenu (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus		Montant net des prêts et avances consentis par la société	Montant des engagements donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice clos	Résultat (bénéfice ou perte) du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice	Observations
			Brute	Nette						
Renseignements concernant les filiales (+ de 50 % du capital détenu par la société)										
PSE - C	9,533,617.02	49%	5,126,340.84	0.00	2,908,909.72	0.00	399,859.57	9,099.57	0.00	
A. Total des filiales			5,126,340.84	0.00	2,908,909.72	0.00	399,859.57	9,099.57	0.00	
Renseignements concernant les filiales (10 à +50 % du capital détenu par la société)										
1. Renseignements détaillés pour chaque filiale										
2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au 1.										
B. Total des participations					N.A.					
C. Total des filiales et des participations			5,126,340.84	0.00	2,908,909.72	0.00	399,859.57	9,099.57	0.00	

Fonds reportés et Fonds dédiés

Fonds reportés

	Montant début d'exercice	Augmentation	Diminution	Montant fin d'exercice
Fonds reportés liés aux legs ou donations	380 702		380 702	
Fonds reportés liés aux donations temporaires d'usufruit				
Total	380 702		380 702	

Fonds dédiés

	À l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations			A la clôture de l'exercice	
			Montant global	dont remboursements	Transferts	Montant global	dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Ressources liées à la générosité du public	7 385 928		283 270			7 102 658	
Legs et donations	6 803 623					6 803 623	
1961000 - FONDS DEDIES PARRAINAGES	6 803 623					6 803 623	
Dons	582 305		283 270			299 035	
1962000 - FONDS DEDIES PROJETS	582 305		283 270			299 035	
Total	7 385 928		283 270			7 102 658	

Fonds dédiés parrainages:

Les missions sociales de l'association, qui constituent le cœur de son objet, reposent principalement sur les parrainages, lesquels traduisent l'engagement régulier et durable de ses donateurs. Ce socle de financement est complété par des ressources issues du mécénat ainsi que par des collectes spécifiques, regroupées sous l'appellation de « financement de programmes », destinées à soutenir des actions ciblées.

Afin de garantir la continuité de ses interventions dans la durée, l'association a institué un fonds de parrainage, fonds dédié conçu comme un mécanisme de stabilisation financière. Ce dispositif vise à assurer la pérennité des missions sociales, indépendamment des fluctuations conjoncturelles de la collecte.

Lorsque, au titre d'un exercice,

- Les ressources issues des parrainages et du financement de programmes excèdent les charges afférentes aux missions sociales, l'excédent est affecté au fonds de parrainage, contribuant ainsi à en renforcer la capacité d'intervention future.
- À l'inverse, en cas d'insuffisance de ces ressources pour couvrir les charges correspondantes, l'association est susceptible de mobiliser ce fonds afin d'en assurer le financement, sauf dans l'hypothèse où l'exercice dégagerait un résultat global excédentaire.

Le fonds de parrainage peut également être abondé par des dons expressément affectés à cet usage par les donateurs, traduisant leur volonté de soutenir l'action de l'association dans une perspective de long terme.

Géré selon des principes analogues à ceux applicables aux autres fonds dédiés, le fonds de parrainage fait l'objet d'un suivi rigoureux. Pour l'appréciation de son utilisation, le coût des missions sociales retenu exclut les dotations aux amortissements, les investissements étant majoritairement financés dans le cadre de projets spécifiques, mais intègre les frais généraux nécessaires à la conduite des actions.

Fonds dédiés projets:

En 2025, le montant net de reprise du fonds dédiés projets a un impact positif net de 0.3 M€ dans le compte de résultat. Les fonds provisionnés en 2024 relatifs à la rénovation des toits ont été intégralement repris, les investissements ayant été fait par PSE-C et financés par PSE par l'intermédiaire du compte courant.

Le financement des projets repose sur l'engagement constant de mécènes , entreprises, fondations, antennes et donateurs particuliers, qui accompagnent l'association dans la mise en œuvre de ses actions.

Les contributions reçues sont, selon les cas, soit affectées à des projets déterminés à la demande des mécènes, soit orientées, en concertation avec ces derniers, vers des actions identifiées comme prioritaires.

Chaque projet fait l'objet d'une présentation détaillée, formalisée au sein d'un « dossier projet ». Les fonds collectés sont ensuite comptabilisés et suivis au moyen d'un dispositif de suivi analytique garantissant leur traçabilité.

- Les ressources non consommées à la clôture de l'exercice, qu'il s'agisse de charges d'exploitation non engagées ou de reliquats d'amortissement dans le cas d'investissements, sont affectées aux fonds dédiés correspondants, assurant ainsi leur emploi ultérieur conformément à leur destination,
- À l'inverse, lorsque les charges engagées au titre d'un projet excèdent les financements collectés sur l'exercice, l'équilibre est assuré en priorité par la mobilisation du fonds dédié afférent,
- À défaut, l'association recourt à des ressources non affectées, dans le respect de ses priorités d'intervention.

Dans un souci de transparence, l'association entretient un dialogue régulier avec ses mécènes. Selon la durée des projets, ceux-ci reçoivent un ou plusieurs rapports intermédiaires ainsi qu'un rapport final, présentant l'état d'avancement des actions menées et une analyse détaillée des dépenses engagées au regard du budget initial ou, le cas échéant, révisé.

À l'issue des projets, lorsque des excédents sont constatés, les modalités de leur utilisation sont arrêtées dans le respect des engagements contractuels. Les fonds non affectés peuvent être librement déployés par l'association vers d'autres actions. En revanche, les fonds affectés ne peuvent être réalloués qu'avec l'accord préalable des mécènes concernés ; à défaut, ils font l'objet d'une restitution.

Libellé projets	31/12/24	Dons	Charges de l'exercice	31/12/25
Faire de PSE une éco-school	7	56	(33)	30
Equipements électriques pour l'école du bâtiment	2	0	0	2
Sport dans les communautés	3		(3)	0
Ouverture d'une filière digitale année 1	1		(1)	0
Ouverture d'une filière digitale année 2	29	61	(97)	(8)
Ouverture d'une filière digitale année 3	28	30	(18)	40
Projet pilote de modernisation d'une salle informatique de PSE	6	0	(6)	0
Besoins informatiques 2023-2026	17	0	(0)	17
Renouvellement de la flotte de PSE	58	3	(22)	39
Rénovation de la cantine	31	52	(6)	77
Transformation de l'atelier couture en salles de cours de soutien	20	0	(2)	18
Sport dans les communautés - Partie 2	18	17	(14)	21
Véhicules P2 à P4	0	32		32
Modernisation Salle IT 2	0	52	(19)	33
Rénovation des toits - Priorité 1	21		(21)	0
Rénovation des toits - Priorité 2	234		(234)	0
Rénovation des toits - Priorité 3	107		(107)	0
Aide d'urgence aux écoles publiques (cf conflit frontalier)		19	(19)	(0)
Total	582	322	(606)	299

Fonds dédiés non affectés:

L'association reçoit également des contributions pour lesquelles les donateurs n'expriment pas d'affectation particulière, témoignant ainsi de leur confiance dans sa capacité à orienter les ressources vers les priorités les plus pertinentes.

Ces **fonds non affectés** offrent à l'association une souplesse essentielle dans la conduite de ses actions. Ils peuvent être mobilisés en cours d'exercice pour financer un projet spécifique ou soutenir un investissement, en fonction des besoins identifiés. Ils peuvent également, en fin d'exercice, faire l'objet d'une affectation du résultat, soumise à l'approbation de l'Assemblée Générale.

Provisions

Provisions pour risques et charges

	Montant début d'exercice	Dotation	Reprise utilisée	Reprise non utilisée	Montant fin d'exercice
PROVISIONS POUR RISQUES					
Pour litiges					
Pour garanties données aux clients					
Pour amendes et pénalités					
Pour pertes de change		197 000			197 000
Pour pertes sur contrat					
Autres provisions pour risques	60 000		60 000		
Sous-total	60 000	197 000	60 000		197 000
PROVISIONS POUR CHARGES					
Charges sur legs ou donations					
Pour pensions et obligations similaires					
Pour restructurations					
Pour impôts					
Pour renouvellement des immobilisations - entreprises concessionnaires					
Pour gros entretiens ou grandes visites					
Pour remise en état					
Autres provisions pour charges					
Sous-total					
Total des provisions	60 000	197 000	60 000		197 000

En 2022, une provision de 180 k€ pour risque avait été dotée pour faire face à divers risques fiscaux identifiés au Cambodge Compte tenu de la prescription fiscale, il a été décidé d'éteindre cette provision dans le temps par une reprise d'1/3 par an soit 60 k€.

La dotation de la provision pour pertes de change correspond à la différence de valeurs des actifs financiers liquides valorisés au taux de change du 31/12/25 par rapport à leur valeur comptabilisée au taux historique.

Ventilation des dotations et reprises

	31/12/2025 (12 mois)	31/12/2024 (12 mois)
	Total	Total
EXPLOITATION		
Dotations d'exploitation		
Reprises d'exploitation		50 000
Total Exploitation		50 000
FINANCIER		
Dotations financières	1 845 140	128 901
Reprises financières	1 333 061	643 093
Total Financier	- 512 079	514 192
EXCEPTIONNEL		
Dotations exceptionnelles		
Reprises exceptionnelles	60 000	60 000
Total Exceptionnel	60 000	60 000
Total des dotations et reprises	- 452 079	624 192

Dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

État des dettes

	Montant Brut	Échéance à 1 an	Échéance à plus d'1 an et 5 ans au plus	Échéance à plus de 5 ans
EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES				
Emprunts obligataires convertibles (1) (2)				
Autres emprunts obligataires (1) (2)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1) (2)				
- Dont à 1 an au maximum à l'origine				
- Dont à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
Fournisseurs et comptes rattachés	237 457	237 457		
AUTRES DETTES	1 532 458	1 532 458		
Dettes sur legs ou donations				
Dettes sociales	410 166	410 166		
Personnel et comptes rattachés	271 407	271 407		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	138 760	138 760		
Dettes fiscales	78 792	78 792		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	78 792	78 792		
Autres	1 043 500	1 043 500		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	911	911		
Confédérations, fédérations, unions et entités affiliés créiteurs				
Autres dettes	1 042 589	1 042 589		
Produits constatés d'avance	43 825	43 825		
Total	1 813 740	1 813 740		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(2) Emprunts remboursés en cours d'exercice				

Charges à payer

	31/12/2025 (12 mois)	31/12/2024 (12 mois)	Variation Euros	Variation %
Fournisseurs - Factures non parvenues	183 824	23 533	160 291	681
4080000 - FOURNISSEURS - FACTURES NON PARVENUES	176 243		176 243	
4081000 - FOURNISSEURS - FACTURES NON PARVENUES	7 581	23 533	- 15 952	- 68
Personnel - Charges à payer	266 341	284 333	- 17 992	- 6
4286000 - PERSONNEL - AUTRES CHARGES À PAYER	266 341	284 333	- 17 992	- 6
Organismes sociaux - Charges à payer	9 012		9 012	
4382000 - ORGANISMES SOCIAUX - CHARGES SOCIALES SUR CONGÉS À PAYER	9 012		9 012	
Etat - Charges à payer	62 500	78 079	- 15 579	- 20
4486000 - CHARGES À PAYER	62 500	78 079	- 15 579	- 20
Charges à payer - Divers	1 042 589	70 795	971 794	1 373
4686000 - CHARGES À PAYER	1 042 589	70 795	971 794	1 373
Total	1 564 265	456 739	1 107 526	242

Comptes de régularisation**Charges constatées d'avance**

	Solde comptable 486	Exploitation	Exceptionnel	Financier
Charges constatées d'avance <i>4860000 - CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE</i>	58 061 <i>58 061</i>	<i>58 061</i>		
Total	58 061			

Produits constatés d'avance

	Solde comptable 487	Exploitation	Exceptionnel	Financier
Produits constatés d'avance <i>4870000 - PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE</i>	43 825 <i>43 825</i>	<i>43 825</i>		
Total	43 825			

Notes relatives au compte de résultat**Concours publics et subventions par nature et par catégories d'autorités administratives****Subventions et Concours Publics**

	Union Européenne	Etat	Collectivités Territoriales	Caisse d'allocations familiales	Autres	Total
Concours publics						
Subvention d'exploitation					75 327	75 327
Subvention d'investissement						
Total					75 327	75 327

Legs, donations et assurances vie

	Montant brut
PRODUITS	82 893
Montant perçu au titre d'assurances-vie	80 617
Montant de la rubrique de produits "legs ou donations"	2 276
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Reprise des dépréciations d'actif reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations	
CHARGES	
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Dotation aux dépréciations d'actif reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Report en fonds reportés liés aux legs ou donations	
Total	82 893

Charges et produits d'exploitation et financiers**Honoraires CAC**

	CAC 1 ou OTI 1	CAC 2 ou OTI 2
Honoraires afférents à la certification des comptes	22 000	
Honoraires afférents à la certification des informations en matière de durabilité		
Honoraires afférents aux services autres que la certification des comptes et la certification des informations en matière de durabilité	4 633	
Total	26 633	

Résultat financier

	31/12/2025 (12 mois)	31/12/2024 (12 mois)	Variation	
	Total	Total	Euros	%
PRODUITS FINANCIERS				
Produits de participation		136 915	- 136 915	
Produits des autres valeurs mobilières et créances	405 147	262 257	142 890	54
Autres intérêts de produits assimilés				
Reprises sur dépréciations et provisions	1 333 061	643 093	689 968	107
Différences positives de change	32 912	70 318	- 37 406	- 53
Produits des cessions d'immobilisations financières				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et instruments de trésorerie				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	1 771 120	1 112 584	658 536	59
CHARGES FINANCIERES				
Dotations financières aux amortissements et provisions	1 845 140	128 901	1 716 239	1 331
Intérêts et charges assimilées	19 903	18 985	917	5
Différences négatives de change	259 717		259 717	
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et instruments de trésorerie		33 184	- 33 184	- 100
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES	2 124 760	181 071	1 943 689	1 073
RESULTAT FINANCIER	- 353 640	931 513	- 1 285 153	- 138

Charges et Produits exceptionnels

Précisions relatives aux produits et charges inscrits en résultat exceptionnel

Evénement majeur et inhabituel

Le résultat exceptionnel est impacté durant l'exercice des charges relatives au projet Smile Village (cf Faits caractéristiques de l'exercice) et par troisième et dernière tranche de la reprise de provision relative au risque fiscal identifié au Cambodge (cf Provisions pour risques et charges).

Contributions volontaires en nature

	Exercice N	Exercice N-1
RESSOURCES	332 178	424 082
Dons en nature		
Prestations en nature	36 178	91 242
Bénévolat	296 000	332 840
Total	332 178	424 082
EMPLOIS	332 178	424 082
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services	36 178	91 242
Prestations		
Personnel bénévole	296 000	332 840
Total	332 178	424 082

Autres informations

Tableau des effectifs

	Exercice N
EFFECTIF MOYEN DU PERSONNEL	
Cadres	82
Agents de maîtrise et techniciens	411
Ouvriers	97
Total	590

Autres informations

Engagements financiers

L'association a recours à des instruments de couverture, notamment des contrats d'achat à terme, lui permettant de sécuriser ses besoins futurs en devises.

Au 31 décembre 2025, ces engagements représentent un montant de 2,4 MUSD, valorisé à un taux de 1,15 USD/EUR, avec des échéances courant sur l'exercice 2026.

Au total, les dépenses 2026 du Cambodge sont donc couvertes à concurrence de 4,7 MUSD à un taux moyen de 1,16.

Informations sur les dirigeants

Rémunération allouée aux dirigeants

Les quatre plus hauts cadres dirigeants de l'association Pour un Sourire d'Enfant sont le président du conseil d'administration, les deux vice-présidents et le trésorier. Ils n'ont perçu aucune rémunération et n'ont bénéficié en 2025 d'aucun avantage en nature visés par l'article 20 de la loi N°2006-586 du 23 mai 2006.

Etat séparé des avantages et des ressources provenant de l'étranger (version synthétique)

La version détaillée de l'état séparé des avantages et des ressources provenant de l'étranger que l'association doit établir en application de l'article 434-1 du règlement N°2022-04 est mise à disposition du public :

- au siège de l'association, situé au 10 rue Chevreul, 92150 Suresnes selon la modalité suivante :

adresser une demande écrite pour en prendre connaissance qui doit être adressé auprès du Directeur général, qui organisera les modalités de consultation.

<i>Etat du contributeur</i>	<i>Total €</i>
AFRIQUE DU SUD	250
ALLEMAGNE	57 149
AUSTRALIE	1 043
AUTRICHE	614
BELGIQUE	45 805
BRESIL	50
CAMBOOGE	523 480
CANADA	2 401
CHILI	300
CHINE	764
COREE, REPUBLIQUE DE	15
COTE D IVOIRE	500
DANEMARK	564
EMIRATS ARABES UNIS	560
ESPAGNE	109 705
ETATS-UNIS	88 505
GRECE	100
HONG-KONG	70 578
HUNGARY	25
INDE	12
IRLANDE	7 000
ISRAEL	482
ITALIE	8 013
LUXEMBOURG	173 936
MALAISIE	14 827
MALTE	1 380
MAURICE	1 800
MONACO	300
NETHERLANDS	60
NORVEGE	130
PHILIPPINES	310
PORTUGAL	7 764
ROMANIA	50
ROYAUME UNI	42 194
RUSSIE, FEDERATION DE	432
SINGAPOUR	6 166
SLOVENIE	50
SUEDE	10
SUISSE	741 966
TCHIQUE, REPUBLIQUE	432
THAILANDE	360
Total général	1 910 083

Compte de résultat par origine et destination et au compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public**A. Méthode d'élaboration du compte d'emploi des ressources**

1) Définition des missions sociales de l'association

Pour un Sourire d'Enfant (PSE par la suite) a pour objet l'aide aux enfants en difficulté dans le monde et à leurs familles, par tous les moyens légaux (statuts, article 2).

Elle mène son action au Cambodge où elle recueille les enfants de tous âges, les plus déshérités, en vue de les soustraire à la misère, de leur donner une éducation et de les former ensuite à un métier leur permettant de vivre dignement.

Pour cela, elle met en œuvre trois grandes catégories de programmes principaux :

- **Education générale:**

Cette catégorie regroupe les programmes de l'école de rattrapage interne à PSE, de soutien à la scolarisation des enfants en écoles publiques, de prise en charge éducative des jeunes enfants en garderies et maternelles dans les centres de services communautaires implantés par l'association dans les villages et communautés.

- **Formations professionnelles et formations externes dont études supérieures:**

Cette catégorie regroupe les programmes de l'Institut de formation professionnelle PSE, soient les classes passerelles et préparatoires et les écoles de formation professionnelle ainsi que le programme de formations externes à PSE : formations professionnelles auprès de partenaires et études supérieures à l'université ou dans des établissements de formation supérieure.

- **Programmes spécialisés:**

- Accueil par des assistantes maternelles des plus petits quand nécessaire,
- Section d'enseignement adapté pour les enfants porteurs de handicap,

Des programmes communs assurent la prise en charge globale des besoins des enfants, en fonction de ce qu'ils sont pour chacun :

- Accompagnement psychologique,
- Activités extra-scolaires,
- Aides aux familles,
- Camp d'été,
- Cours supplémentaires de soutien scolaire pour les enfants scolarisés en écoles publiques,
- Département Pédagogie,
- Département « soft skills » (enseignement des compétences comportementales),
- Ecole de langue « anglais, chinois et français »,
- Familles d'accueil,
- Logement (protection et internat),

- Nutrition,
- Riz pour les familles en compensation de la « perte de revenu » qu'engendrent pour elles la scolarisation et les études de leur(s) enfant(s),
- Santé (médical et dentaire).

2) Définition des ressources issues de la générosité publique

PSE sollicite la générosité publique de diverses manières. Tout d'abord, des manifestations publiques, soirées ou actions variées de levée de fonds sont organisées pour présenter l'association, ses réalisations et ses projets. Ensuite, l'association envoie tous les trimestres des nouvelles sur l'activité au Cambodge aux parrains et aux autres donateurs. Enfin, il est possible de faire un don à PSE par l'intermédiaire de son site internet.

Le financement des **programmes** repose pour une grande part sur les parrainages, non nominatifs, c'est-à-dire l'engagement pris par chaque donateur de verser régulièrement une somme destinée à couvrir les besoins de l'association (le don n'ayant pas vocation à créer un lien direct entre le parrain et un enfant nommé désigné). Les parrainages sont des dons affectés.

Des dons ponctuels, affectés ou non, sont reçus sur internet et lors des manifestations.

Les **projets** sont financés par des dons que l'association a suscités via une démarche individuelle ou une manifestation publique. Il s'agit de dons affectés. S'ils sont insuffisants pour couvrir intégralement le coût d'un projet, des dons non affectés sont utilisés pour compléter les dons affectés.

En vue du financement des projets ou de programmes, l'association sollicite des dons de la part d'associations, de fondations, d'entreprises, ou de particuliers, selon la démarche suivante : un dossier est préparé, des contacts sont pris en vue de présenter la dépense à couvrir, puis des comptes rendus d'avancement du projet, de l'investissement ou du programme à financer sont régulièrement adressés aux donateurs.

Selon le règlement ANC n° 2018-06 du 5 décembre 2018, la qualification de mécénat doit être donnée à ce type de ressources. Et d'après son article 432-2 de ce règlement, le mécénat relève des « produits liés à la générosité du public ».

3) Principe d'affectation des ressources aux différentes catégories d'emplois

Les ressources collectées auprès du public sont prioritairement utilisées pour la réalisation des missions sociales.

Les « autres produits » sont constitués par :

- La participation demandée aux autres ONG qui confient l'éducation d'enfants à PSE ;
- Les produits exceptionnels.

Les produits financiers sont compris dans les Autres produits liés à la générosité du public (revenus produits par les disponibilités ; écarts de change générés par les dollars envoyés au Cambodge).

1) Emplois et ressources

Les **frais liés à l'appel à la générosité du public** regroupent l'ensemble des dépenses engagées pour mobiliser les ressources nécessaires à l'action de l'association. Ils comprennent notamment les coûts d'organisation des manifestations et des tournées, en France comme au Cambodge, ainsi que les frais d'impression et de diffusion des publications destinées aux parrains et donateurs. S'y ajoutent les dépenses relatives au fonctionnement du site internet, ainsi que la part de la rémunération du personnel du siège consacrée aux activités de collecte.

Les **frais de fonctionnement** recouvrent, pour leur part, les charges nécessaires à la gestion et au pilotage de l'association depuis son siège de Suresnes. Ils incluent la rémunération du personnel pour les activités hors collecte, les dépenses liées aux locaux, ainsi que les frais de conseil, les honoraires, les frais bancaires, les déplacements et les coûts de télécommunication engagés en France.

Enfin, l'ensemble des autres charges supportées par l'association est directement affecté à la mise en œuvre de ses missions sociales. Elles traduisent concrètement l'engagement opérationnel de l'association sur le terrain, au service des enfants et des familles accompagnés.

Le taux de frais sur emplois est en hausse du fait de la baisse des emplois et de la hausse des frais de recherche de fonds et de fonctionnement, mais reste stable sur les ressources qui ont été en croissance. Nous restons sur des taux de l'ordre de 10% (moins de 9 % sur ressources) une évolution à la hausse étant anticipée dans le plan stratégique, ce taux pouvant atteindre 12 à 13%.

2) Contributions volontaires en nature

L'évaluation des contributions volontaires en nature repose sur une méthodologie rigoureuse, conforme aux principes de la doctrine comptable.

S'agissant des activités bénévoles, certains temps d'engagement ne sont pas intégrés dans le calcul. Il en va ainsi des heures consacrées par les membres élus du Conseil d'Administration et du Bureau à l'exercice de leur mandat, qu'il s'agisse de fonctions de gouvernance ou de représentation, tant au niveau national que dans les antennes locales. Bien que ces fonctions soient exercées à titre bénévole, elles relèvent par nature de responsabilités qui ne sauraient être assimilées à des prestations substituables à celles de personnel salarié.

Au cours de l'exercice 2025, le Conseil d'Administration s'est réuni à cinq reprises, pour une durée totale de 28 heures, tandis que le Bureau a tenu cinq réunions, représentant environ 40 heures de travail. Par ailleurs, plusieurs membres du Conseil d'Administration se sont rendus au Cambodge pour des missions de terrain, témoignant de leur engagement direct auprès des équipes locales.

Seules sont ainsi valorisées les contributions correspondant à des interventions opérationnelles, notamment :

- les bénévoles intervenant régulièrement au siège de l'association ;
- les experts et formateurs mobilisés au Cambodge ;
- les bénévoles des antennes, en France et à l'international, engagés dans des actions locales de collecte de fonds ;
- les animateurs et encadrants du programme « Camps d'hiver » au Cambodge.

L'évaluation retenue repose sur la notion de coût de remplacement, consistant à estimer la valeur des contributions en fonction du coût qu'aurait représenté le recours à des professionnels ou à du personnel salarié pour des prestations équivalentes.

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHANGES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET	Missions sociales		Frais de recherche de fonds		Frais de fonctionnement	Dotations aux provisions	Impôts sur les bénéfices	Report en fonds dédiés	Total
	Réalisées à l'étranger		Générosité du public	Autres ressources					
	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes							
Achats de marchandises	0								0
Variation de stock	(231)								(231)
Autres charges externes	2,556,346		184,566		215,182				2,956,094
Aides financières		18,169							18,169
Impôts et taxes	22,195		0		25,820				48,015
Salaires	3,960,742		344,829		95,813				4,401,384
Charges sociales	152,847		143,105		50,353				346,305
Dotations aux amortissements	256,799				27,761				284,560
Dotations aux provisions	0								0
Reports en fonds dédiés	0							0	0
Autres charges	245,566				12,008				257,574
Charges financières	771,796				19,963				791,759
Charges exceptionnelles	327,694								327,694
Participations des salariés au résultat									0
Impôt sur les bénéfices							57,798		57,798
TOTAL	8,293,754	18,169	672,500	0	446,900	0	57,798	0	9,489,121

Les charges financières sont présentées nettes de la reprise financière de 1 333K€

PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	2025		2024	
	Total	Dont générosité du public	Total	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1. Produits liés à la générosité du public				
Cotisations sans contrepartie	(0)	(0)	(0)	(0)
Dons, Legs et Mécénat				
Dons manuels	7,564,898	7,564,898	7,204,353	7,204,353
Legs, Donations et assurances vies	82,893	82,893	397,899	397,899
Mécénat	1,433,745	1,433,745	1,671,836	1,671,836
Autres produits liés à la générosité du public	501,064	501,064	1,176,573	1,176,573
2. Produits non liés à la générosité du public				
Cotisations avec contrepartie				
Sponsoring d'entreprise	972		5,908	
Contributions financières sans contre partie				
Autres produits non liés à la générosité du public	967		2,487	
3. Subventions et autres concours publics	75,327		54,181	
4. Reprises sur provisions et dépréciations			50,000	50,000
5. Utilisation de fonds dédiés antérieurs	663,972	663,972	244,209	244,209
	10,323,838	10,246,572	10,807,446	10,744,870
CHARGES PAR DESTINATION				
1. Missions sociales				
Réalisées en France				
Actions réalisées par l'organisme	8,293,754	8,293,754	7,511,256	7,508,769
Versement à d'autres organismes				
Réalisées à l'étranger				
Actions réalisées par l'organisme				
Versement à d'autres organismes	18,169	18,169		
2. Frais de recherche de fonds				
Frais d'appel à la générosité du public	672,500	672,500	491,423	491,423
Frais de recherche d'autres ressources				
3. Frais de Fonctionnement	446,900	446,900	386,401	386,401
4. Dotation aux provisions et dépréciations	(0)			
5. Impôts sur les bénéficiaires	57,798		78,033	
6. Reports en fonds dédiés de l'exercice			582,305	582,305
	9,489,121	9,431,322	9,049,418	8,968,898
EXCEDENT OU DEFICIT	834,717	815,249	1,758,029	1,775,972

Emplois par destination	2025	2024	Ressources par origine	2025	2024
Emplois de l'exercice			Ressources de l'exercice		
1. Missions sociales			1. Ressources liées à la générosité du public		
1.1 Réalisées en France			1.1 Cotisations sans contrepartie		
Actions réalisées par l'organisme			1.2 Dons, legs et mécénats		
Versements à un organisme cental ou d'autres			- Dons manuels	7,564,898	7,204,353
1.2 Réalisées à l'étranger			- Legs, donations et assurance-vie	82,893	397,899
Actions réalisées par l'organisme	8,293,754	7,508,769	- Mécénats	1,433,745	1,671,836
Versements à un organisme cental ou d'autres	18,169		1.3 Autres ressources liées à la générosité du publ	501,064	1,176,573
2. Frais de recherche de fonds					
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	672,500	491,423			
2.2 Frais de recherche d'autres ressources					
3. Frais de fonctionnement	446,900	386,401			
Total des emplois	9,431,322	8,386,593	Total des ressources	9,582,600	10,450,661
4. Dotations aux provisions et dépréciations	(0)		2. Reprises sur provisions et dépréciations	(0)	50,000
5. Report en fonds dédiés de l'exercice		582,305	3. Utilisations de fonds dédiés antérieurs	663,972	244,209
Excédent de la générosité du public	815,249	1,775,972	Déficit de la générosité du public		
Total	10,246,572	10,744,870	Total	10,246,572	10,744,870
			Ressources reportées liées à la générosité du public en début d'exercice	12,193,199	11,084,823
Total 2+3	1,119,399	877,824	+ Excédent ou insuffisance de la générosité du public	815,249	1,775,972
Total 2+3 / total des emplois	11.9%	10.5%	- Investissements ou désinvestissement nets liées à la générosité du public	(135,847)	(667,595)
			Ressources reportées liées à la générosité du public en fin d'exercice	12,872,602	12,193,199

Evaluation des contributions volontaires en nature		
€	2024	2025
Contributions volontaires liées à la générosité du public		
Bénévolat	332,840	295,950
Prestations en nature	85,297	35,965
Dons en nature	5,945	214
Total produits	424,082	332,129
Contributions volontaires aux missions sociales		
Réalisées en France		
Réalisées à l'étranger	106,791	61,599
Contributions volontaires à la recherche de fonds	216,355	236,215
Contributions volontaires au fonctionnement	100,936	34,315
Total charges	424,082	332,129